

# Estimation des tableaux de chasse de colombidés en France pour la saison 2013-2014



© P. Comzès/ONCFS

**HERVÉ LORMÉE<sup>1</sup>,  
PHILIPPE AUBRY<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Unité Avifaune migratrice – Chizé.

<sup>2</sup> ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Cellule d'appui méthodologique – Saint-Benoît, Auffargis.

Contact : [herve.lormee@oncfs.gouv.fr](mailto:herve.lormee@oncfs.gouv.fr)

*Selon la dernière enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, les prélèvements de colombidés en France pour la saison 2013-2014 seraient de l'ordre de 5 330 000 oiseaux<sup>1</sup>. Le pigeon ramier en constitue la plus grande part avec environ 4 930 000 oiseaux. Il confirme ainsi son statut d'espèce « reine » au sein des petits gibiers. À l'échelle des régions, on note une montée en puissance de la moitié nord du pays vis-à-vis de cette espèce. En revanche, l'analyse suggère une baisse des prélèvements des deux espèces de tourterelles.*

Les colombidés sont des espèces de gibier très prisées des chasseurs en France, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. L'enquête cynégétique nationale réalisée en 1998-1999 avait ainsi montré que le pigeon ramier était devenu l'espèce de petit gibier naturel la plus prélevée (Lormée *et al.*, 2000).

1. Estimation effectuée pour le groupe d'espèces composé du pigeon ramier, du pigeon colombin, de la tourterelle des bois et de la tourterelle turque ; aucune donnée n'est disponible concernant le pigeon biset. Notons que dans cette enquête, l'estimation du total pour un groupe d'espèces n'est pas simplement la somme des estimations des totaux pour les espèces du groupe.

L'enquête de 2013-2014 est la première à avoir distingué chaque espèce de colombidé chassable : pigeon ramier, pigeon colombin, tourterelle des bois et tourterelle turque. Le pigeon colombin n'avait jamais été pris en compte auparavant, et les deux espèces de tourterelles formaient un seul groupe jusqu'en 1983-1984. Cependant, dans le cas du pigeon colombin, l'estimation du tableau de chasse national n'a pas été fournie, car elle était associée à un coefficient de variation (CV) supérieur au seuil de 30 % fixé pour la publication des résultats (Aubry *et al.*, 2016). Les méthodes qui ont

été employées pour conduire les diverses enquêtes nationales étant différentes, les possibilités de comparaisons détaillées des résultats s'en trouvent limitées.

## État de conservation

À l'exception de la tourterelle des bois, les trois autres espèces sont en bon état de conservation, que ce soit à l'échelle européenne (statut IUCN en Europe « Least Concern ») ou nationale (classées « Least Concern » dans la Liste rouge nationale UICN-MNHN). Les populations

nicheuses en France affichent une forte croissance depuis les années 1990 (période 1996-2014 : + 96 % pour le pigeon ramier ; + 105 % pour la tourterelle turque – Roux *et al.*, 2014) ou sont stables (pigeon colombin). Le constat est radicalement différent en ce qui concerne la tourterelle des bois : la population européenne a vu son abondance décliner de 79 % ces 35 dernières années (PECBMS, 2013), son statut de conservation IUCN global et européen passant de « Least Concern » à « Vulnerable » en 2015 (plus précisément, le statut IUCN européen est décliné sous deux approches distinctes : UE27 = « Near Threatened » et Europe régionale = « Vulnerable » – BirdLife International, 2015). Ce déclin affecte aussi la France, l'abondance de l'espèce y ayant diminué de 21 % entre 1996 et 2014, avec toutefois des disparités régionales (Roux *et al.*, 2014). En réponse à cette évolution préoccupante, un plan d'action international est en cours d'élaboration (voir également l'**encadré 1**).



© P. Massit/ONCFS

▲ Les prélèvements de pigeons ramiers et colombins opérés en France au cours de la saison de chasse concernent une part plus ou moins variable d'individus sédentaires, en transit migratoire (photo) ou en hivernage.

### ► Encadré 1 • Gestion adaptative et connaissance des tableaux de chasse

La faible fréquence des enquêtes nationales cynégétiques en France (une tous les 10 ou 15 ans) empêche d'appréhender la dynamique des prélèvements, notamment leur variation interannuelle. Par ailleurs, le délai entre chaque enquête est tel que les méthodologies employées ou les maîtres d'œuvre chargés de les appliquer peuvent changer entre deux occasions. Ainsi les possibilités de comparaison d'une enquête à l'autre s'en trouvent-elles fortement limitées. Rappelons enfin également que les périodes autorisées à la chasse étaient différentes entre les enquêtes successives qui ont été réalisées. Si le processus d'enquête a fortement gagné en rigueur en 2013-2014, pour autant il ne s'inscrit toujours pas dans un système pérenne de production d'estimations nationales des tableaux de chasse. Pourtant, la demande d'élaboration de stratégies de gestion d'espèces chassables sur le long terme s'accroît en Europe ; soit pour réguler des espèces dont la dynamique très expansive génère des problèmes environnementaux, soit pour viabiliser ou restaurer des populations en mauvais état de conservation. Le principe de cette gestion, qualifiée « d'adaptative », est de moduler l'importance du prélèvement d'une saison de chasse pour une saison  $n$  en fonction, d'une part, du prélèvement et de l'évolution de la taille de la population estimés à l'année  $n-1$  et, d'autre part, des objectifs de gestion fixés (diminution, maintien ou restauration des populations).

Parmi les cinq colombidés chassables en France, ce contexte s'applique plus particulièrement à la tourterelle des bois. La diminution des effectifs en Europe a conduit à l'élaboration d'un nouveau plan d'action international, qui sera finalisé début 2018. Plusieurs pistes d'action y sont présentées afin de tenter d'enrayer ce déclin. La dégradation de l'habitat de reproduction a été identifiée comme une cause importante du déclin de l'espèce et implique donc des mesures de restauration. Toutefois, en ce qui concerne les pratiques cynégétiques, le plan d'action insiste également sur la nécessité de



© S. Bellard/ONCFS

▲ La gestion adaptative des prélèvements cynégétiques fait partie des actions à préconiser pour tenter d'enrayer le déclin de la tourterelle des bois.

mettre en œuvre une gestion adaptative des prélèvements de cette espèce en Europe, afin de contribuer à la viabilité des populations. Cela va donc nécessairement requérir une augmentation de la fréquence des estimations des tableaux de chasse dans les différents pays où l'espèce est chassée. La mise en œuvre d'une gestion adaptative de la tourterelle des bois constituerait une première en Europe pour une espèce migratrice terrestre. Mais le succès d'une telle opération dépendra pour partie de la capacité des différents pays à améliorer la connaissance de leurs prélèvements cynégétiques et du niveau des populations, ainsi que de la mise en œuvre d'une réelle démarche collaborative entre scientifiques, gestionnaires et chasseurs, laquelle conditionnera également l'acceptation sociale nécessaire à la réussite d'une telle gestion.

## Présence des espèces en période de chasse et réglementation cynégétique

Les quatre espèces concernées se reproduisent sur notre territoire et sont également présentes en hiver, à l'exception de la tourterelle des bois dont la quasi-totalité des individus quittent l'Europe avant la fin du mois de septembre pour rejoindre leurs quartiers d'hivernage en Afrique sub-saharienne. Si les populations nicheuses françaises de ces quatre espèces constituent l'essentiel des oiseaux accessibles à la chasse, la France est également survolée en octobre et en novembre par des pigeons ramiers et colombins originaires d'Europe centrale et de l'Est, migrant vers la Péninsule ibérique où ils passeront l'hiver. Enfin, d'autres populations plus proches, en provenance de Scandinavie et des pays limitrophes de la France, hivernent sur notre sol de novembre à février (Rouxel & Czajkowski, 2004). Les prélèvements portent donc sur un mélange, en proportions variables selon les années, d'oiseaux locaux, de migrants en transit et d'hivernants (Hobson *et al.*, 2009).

Le pigeon ramier est inscrit à l'annexe II, partie A, de la directive 2009/147/CE (directive « Oiseaux ») et peut donc être chassé dans toute l'Union européenne (UE). Les trois autres espèces sont inscrites à l'annexe II, partie B, et ne sont donc chassables que dans certains pays de l'UE. Le pigeon colombine est ainsi chassable dans 6 pays, tandis que la tourterelle turque et la tourterelle des bois le sont dans 10 pays. En France, toutes les espèces peuvent être chassées dès l'ouverture générale. Dans certains départements, une ouverture anticipée au dernier samedi d'août pour la tourterelle des bois est possible ; sa chasse n'est alors autorisée qu'à poste fixe matérialisé de main d'homme. La fermeture est fixée au 10 février pour le pigeon colombine, au 20 février pour les trois autres espèces. Du 10 au 20 février, le pigeon ramier n'est chassable qu'à partir d'un poste fixe et, pour 13 départements du sud-ouest pendant cette même période, uniquement par tir au posé dans les arbres à l'aide d'appellants. La limitation des prélèvements, par espèce ou groupe d'espèces, n'est obligatoire que dans un nombre restreint de départements (pigeon ramier : 8 départements ; pigeons colombine : 5 départements ; tourterelle turque : 4 départements ; tourterelle des bois : 6 départements – limitations précisées dans les arrêtés préfectoraux).



▲ Désormais, le pigeon ramier devance le faisan au palmarès des prélèvements de petit gibier en France.

### Contexte météorologique de la saison 2013-2014

La saison de chasse 2013-2014 s'est déroulée lors d'un automne-hiver particulièrement doux, avec des températures globalement supérieures aux normales saisonnières. Le nombre de pigeons ramiers présents en hivernage est apparu plus faible qu'au cours de l'hiver précédent, mais comparable à l'hiver 2011-2012. En revanche, les pigeons colombine étaient sensiblement plus abondants en 2013-2014, en particulier dans la moitié nord du territoire (Roux *et al.*, 2015).

### Résultats de l'enquête

Au cours de la saison de chasse 2013-2014, on estime à 5 327 050 [4 844 308 - 5 809 791] le nombre de colombidés prélevés par la chasse à tir en France. Par ordre d'importance décroissante se succèdent le pigeon ramier, la tourterelle turque et la tourterelle des bois (*tableau 1*). Si l'on excepte les prélèvements de phasianidés (faisans, perdrix et caille), qui incluent pour certains d'entre eux une part importante d'oiseaux issus de lâchers, les colombidés constituent le groupe d'espèces de gibiers « naturels » le plus prélevé, loin devant les anatidés, les turdidés et les limicoles. Dans le cas du

pigeon ramier, il n'est pas possible de situer la part des chasses traditionnelles dans le prélèvement national, puisque celles-ci n'ont pas été identifiées en tant que telles dans l'enquête. Il n'existe pas non plus de centralisation annuelle des données de captures du pigeon ramier par ces chasses traditionnelles, comme cela peut être le cas pour d'autres espèces (chasses traditionnelles des turdidés, alouette des champs...).

### Le pigeon ramier : plus que jamais l'espèce la plus chassée

Le pigeon ramier confirme son statut d'espèce reine parmi le petit gibier, et désormais son prélèvement devance même celui du faisan commun. Son « poids cynégétique » est d'autant plus important que parmi les 10 espèces de petits gibiers les plus prélevées en 1998-1999, c'est la seule dont le niveau des prélèvements soit resté sensiblement identique en 2013-2014, alors qu'ils ont très nettement diminué pour les 9 autres. Ainsi, alors que le tableau en pigeons ramiers était en moyenne trois fois supérieur à celui des 9 autres espèces en 1998-1999 (de 1 à 5 selon les espèces), il l'est désormais en moyenne 6 fois plus (de 1,5 à 22) !

## Moins de tourterelles prélevées...

Au regard de l'enquête précédente, les prélèvements semblent avoir nettement diminué pour les deux espèces de tourterelles (**tableau 1**). Cependant, même si elle est vraisemblable, cette baisse est difficile à estimer quantitativement. D'une part, la marge d'erreur calculée en 1998-1999 est probablement sous-évaluée mais reste vraisemblablement plus faible que celle de 2013-2014, qui s'appuie sur un nombre de répondants moins important – mais même sous cette hypothèse, les intervalles de confiance ont malgré tout peu de chance de se chevaucher ; d'autre part, un biais lié à la non-réponse a sans doute conduit à une surestimation des prélèvements en 1998-1999 (voir Aubry, 2017). En revanche, le ratio entre les deux espèces demeure identique entre les deux enquêtes (1998-1999 : 1,61 ; 2013-2014 : 1,58). La chute des prélèvements les affecterait donc de façon similaire, et la tourterelle des bois dans les tableaux de chasse. Dans l'enquête 2013-2014, elles sont classées respectivement au 22<sup>e</sup> et au 28<sup>e</sup> rang des espèces de petits gibiers prélevées, alors qu'elles étaient classées 16<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> en 1998-1999 (Boutin & Tesson, 2000).

## Répartition géographique des prélèvements

### La montée en puissance du nord de la France dans les prélèvements du pigeon ramier

La répartition géographique des prélèvements de pigeons ramiers issue de l'enquête 2013-2014 est assez similaire à celle de l'enquête précédente, avec une prédominance de la moitié ouest de la France (**figure 1**).

En revanche, la hiérarchie régionale semble avoir sensiblement évolué : globalement, on constate un recul ou une stagnation des régions de l'ouest/nord-ouest, tandis que les régions du nord augmentent fortement leur « poids cynégétique » sur cette espèce.

Plus en détails (limites régionales avant 2016), l'Aquitaine reste la première région en termes de prélèvements (24 % du tableau national – **figure 1** et **tableau 2**) ; mais la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais sont désormais classés au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang respectivement (11 % et 8 % du tableau national), alors qu'ils étaient en 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> position en 1998-1999 (Lormée *et al.*, 2000). Cette augmentation peut résulter de divers facteurs complémentaires,

**Tableau 1** Historique des estimations de prélèvements de colombidés par la chasse à tir en France. La fourchette des prélèvements correspond aux bornes des intervalles de confiance à 95 % telles que publiées.

|                      | 1983-1984 <sup>(1)</sup>             | 1998-1999 <sup>(2, 3)</sup>          | 2013-2014                            |
|----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Pigeon ramier        | 5 761 000<br>[5 674 585 - 5 847 415] | 5 168 980<br>[5 091 445 - 5 246 515] | 4 926 324<br>[4 456 652 - 5 395 996] |
| Pigeon colombin      | -                                    | -                                    | (*)                                  |
| Tourterelle turque   | 583 000<br>[557 000 - 609 000]       | 305 660<br>[288 237 - 323 083]       | 189 300<br>[176 238 - 202 362]       |
| Tourterelle des bois |                                      | 145 256<br>[110 574 - 179 939]       | 91 704<br>[45 618 - 137 789]         |

(<sup>1</sup>): estimation non publiable (CV > 30 %). Sources : (<sup>1</sup>) Chambolle (1986) ; (<sup>2</sup>) Lormée *et al.* (2000) ; (<sup>3</sup>) Boutin & Tesson (2000).

notamment un intérêt croissant des chasseurs pour cette espèce, pour partie consécutif à la diminution du petit gibier sédentaire et à un développement de la population accessible aux chasseurs, en raison de l'augmentation des nicheurs locaux et/ou d'un hivernage plus important dans ces régions. Inversement, la Bretagne et le Poitou-Charentes reculent de la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> position à respectivement la 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> position. La région Midi-Pyrénées voit également son importance relative augmenter. Pour cette dernière région, il faut noter un renforcement des populations nicheuses dans la dernière décennie (Roux *et al.*, 2011). Il est donc possible que la population sur laquelle repose le prélèvement local se soit élargie,

grâce à l'ajout aux oiseaux en transit et hivernants d'une population sédentaire de plus en plus importante. Un phénomène similaire opère actuellement sur le pourtour méditerranéen (Roux *et al.*, 2011), où les populations reproductrices augmentent rapidement. Toutefois, ce phénomène est assez récent et ne se ressent pas encore de manière flagrante sur l'ampleur des prélèvements régionaux. L'augmentation récente de la population nicheuse est également très sensible en Aquitaine, mais elle ne semble pas non plus se traduire par une hausse des prélèvements ; probablement parce que ceux-ci y restent avant tout liés aux effectifs d'oiseaux en migration et hivernant.

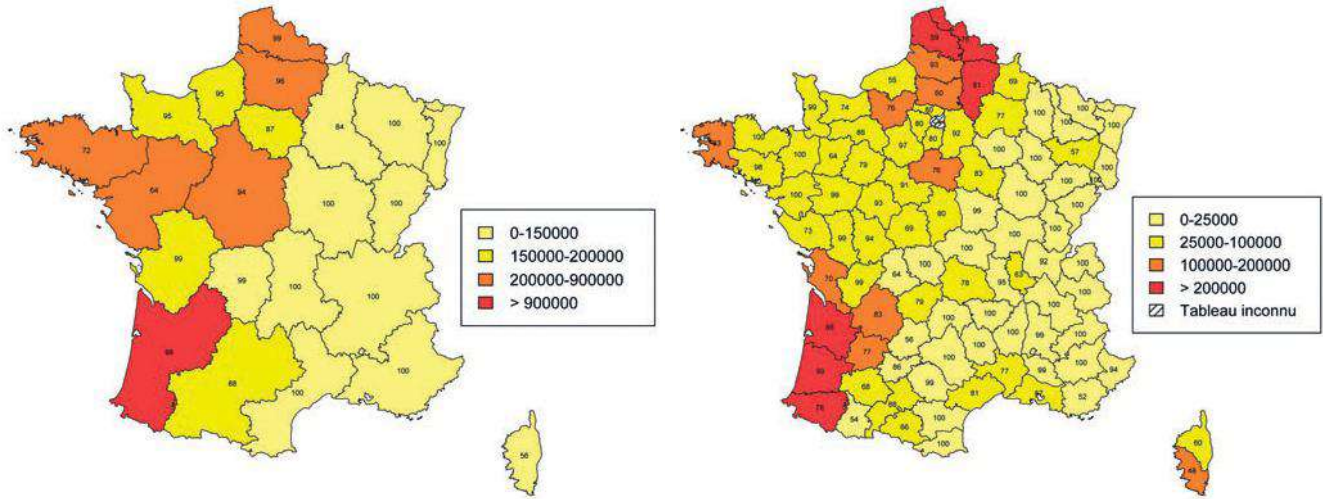


▲ La chasse des pigeons à l'affût avec des appelants, typique du sud-ouest, est aujourd'hui répandue partout en France.

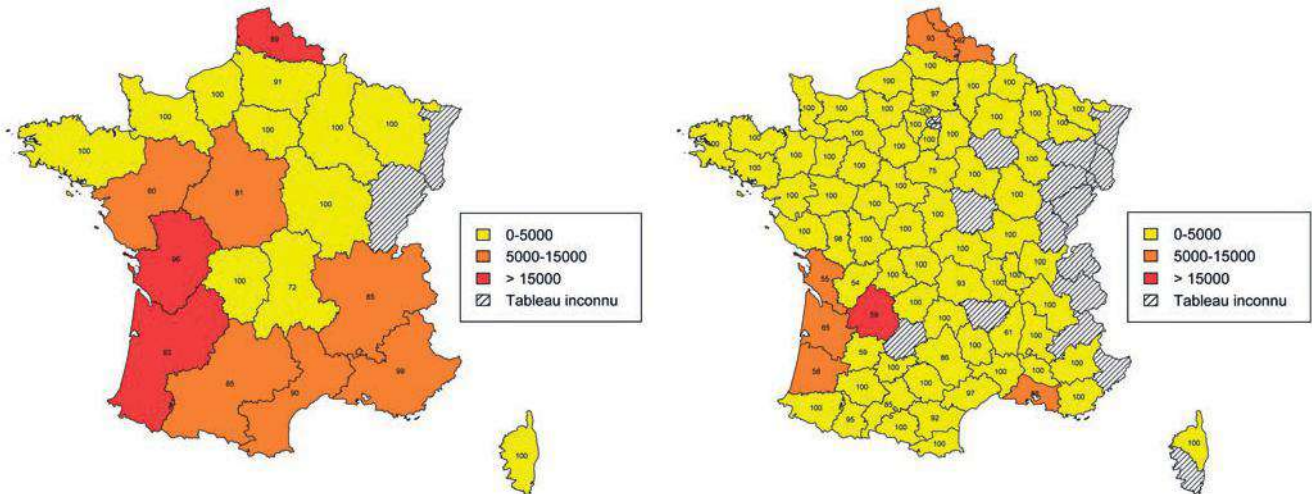
**Figure 1** Estimation des niveaux de prélèvements du pigeon ramier, de la tourterelle turque et de la tourterelle des bois par région administrative (limites avant 2016) et par département au cours de la saison 2013-2014.

Les estimations sont fournies sous forme de classes définies *a priori*. Pour chaque domaine (région ou département), la probabilité que le prélèvement appartienne aux différentes classes a été calculée. La classe retenue est celle associée à la plus forte probabilité. Cette mesure de l'incertitude du classement (probabilités exprimées en %) apparaît pour les régions ou départements pour lesquels les calculs ont pu être réalisés. Lorsque le calcul est impossible, la zone apparaît en hachurée (« tableau inconnu »). Un tableau inconnu est vraisemblablement très faible ou nul.

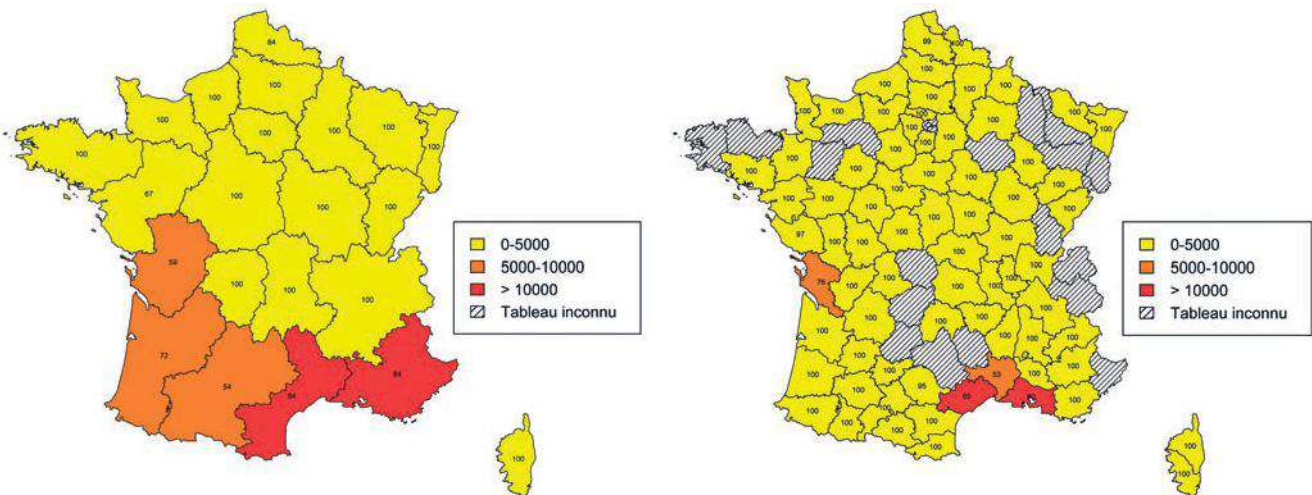
**Pigeon ramier**



**Tourterelle turque**



**Tourterelle des bois**



**Tableau 2** Estimation des tableaux de chasse des colombidés par régions ou groupes de régions au cours de la saison 2013-2014. (Uniquement pour les régions pour lesquelles le coefficient de variation estimé ne dépasse pas 30 %.)

| Région                      | Total estimé | Intervalle de confiance à 95 % | Coefficient de variation (%) |
|-----------------------------|--------------|--------------------------------|------------------------------|
| <b>Pigeon ramier</b>        |              |                                |                              |
| Aquitaine                   | 1 185 007    | 919 525 - 1 450 489            | 11                           |
| Auvergne                    | 54 785       | 32 427 - 77 143                | 21                           |
| Basse-Normandie             | 184 833      | 143 976 - 225 690              | 11                           |
| Bourgogne                   | 63 263       | 32 247 - 94 279                | 25                           |
| Bretagne                    | 323 234      | 244 711 - 401 756              | 12                           |
| Centre                      | 381 916      | 279 081 - 484 752              | 14                           |
| Champagne-Ardenne           | 115 496      | 48 456 - 182 535               | 30                           |
| Franche-Comté               | 29 152       | 17 281 - 41 022                | 21                           |
| Haute-Normandie             | 218 823      | 144 550 - 293 095              | 17                           |
| Île-de-France               | 235 450      | 140 254 - 330 647              | 21                           |
| Languedoc-Roussillon        | 81 922       | 51 296 - 112 549               | 19                           |
| Midi-Pyrénées               | 248 598      | 166 269 - 330 927              | 17                           |
| Nord-Pas-de-Calais          | 409 164      | 317 524 - 500 805              | 11                           |
| Pays de la Loire            | 312 984      | 241 748 - 384 221              | 12                           |
| Picardie                    | 560 866      | 282 175 - 839 556              | 25                           |
| Poitou-Charentes            | 238 656      | 187 108 - 290 204              | 11                           |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur  | 103 811      | 68 945 - 138 677               | 17                           |
| Rhône-Alpes                 | 93 411       | 67 630 - 119 192               | 14                           |
| <b>Tourterelle turque</b>   |              |                                |                              |
| Basse-Normandie             | 1 404        | 767 - 2 042                    | 23                           |
| Haute-Normandie             | 2 690        | 1 116 - 4 263                  | 30                           |
| Languedoc-Roussillon        | 6 940        | 4 004 - 9 877                  | 22                           |
| Nord-Pas-de-Calais          | 18 753       | 12 884 - 24 622                | 16                           |
| Pays de la Loire            | 5 228        | 3 528 - 6 928                  | 17                           |
| Poitou-Charentes            | 22 551       | 13 842 - 31 260                | 20                           |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur  | 10 066       | 6 414 - 13 719                 | 19                           |
| <b>Tourterelle des bois</b> |              |                                |                              |
| Aquitaine                   | 5 628        | 3 519 - 7 738                  | 19                           |
| Nord-Pas-de-Calais          | 3 915        | 1 759 - 6 071                  | 28                           |
| Pays de la Loire            | 4 493        | 2 249 - 6 737                  | 25                           |
| Poitou-Charentes            | 9 677        | 6 793 - 12 652                 | 15                           |
| Rhône-Alpes                 | 2 305        | 1 064 - 3 546                  | 27                           |

### Plus de la moitié des tourterelles turques prélevées dans seulement trois régions

Lors de la saison 2013-2014, les prélèvements de tourterelles turques concernent essentiellement l'extrémité nord du pays, le sud-ouest et le pourtour méditerranéen, en incluant la région Rhône-Alpes (*figure 1* et *tableau 2*). Les régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Nord-Pas-de-Calais (limites régionales avant 2016) totalisent à elles seules plus de la moitié du tableau national (54 %). En 1998-1999, la distribution était plus homogène (Boutin & Tesson, 2000) avec un trio de tête, constitué par le Poitou-Charentes, la région Midi-Pyrénées et l'Aquitaine, qui représentaient plus d'un tiers (37 %) du tableau national. L'enquête 2013-2014 confirme donc pour cette espèce également le renforcement de la contribution du Nord-Pas-de-Calais dans les prélèvements.

### Une contraction importante des zones de prélèvements de la tourterelle des bois et un glissement vers le sud-est

La partie du territoire national où est réalisé l'essentiel des prélèvements de tourterelles des bois se contracte : en 1998-1999, quatre régions totalisaient plus de 50 % du tableau de chasse global, avec par ordre d'importance décroissante : l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, le Poitou-Charentes (Boutin & Tesson, 2000). En 2013-2014, un groupe de trois régions seulement (PACA, Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes – *figure 1*) réalise plus des deux tiers du tableau (67 %). Au sein de ces trois régions, trois départements se détachent (Charente-Maritime, Hérault, Bouches-du-Rhône – *figure 1*). L'Aquitaine a vu sa contribution nettement diminuer puisqu'elle ne représente plus que 6 % environ du tableau national, alors qu'elle en atteignait 18,5 % en 1998-1999. Un glissement des principaux secteurs de prélèvement s'opère donc du sud-ouest vers le sud-est. Ce résultat peut paraître paradoxal car les plus fortes abondances de nicheurs sont observées dans le sud-ouest et le centre-ouest (Roux *et al.*, 2014). Il semble donc y avoir une déconnexion entre l'importance du prélèvement et l'abondance locale des tourterelles des bois en période de reproduction. Cependant, le sud-est est la seule partie du territoire national où l'indice d'abondance des effectifs nicheurs n'a pas décliné ces dernières années (Roux *et al.*, 2011). En outre, il est possible que ces prélèvements concernent des oiseaux en transit



▲ Les anciennes régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Nord-Pas-de-Calais ont réalisé à elles seules plus de la moitié des prélèvements de tourterelles turques lors de la saison de chasse 2013-2014.



◀ D'après les estimations, il s'est produit un glissement des principaux foyers de prélèvements de tourterelles des bois du sud-ouest vers le sud-est.

migratoire, en provenance de contrées plus septentrionales et orientales de l'Europe et en route vers la Péninsule ibérique.

### Place des prélèvements français au niveau européen

Il est en général difficile, voire impossible, de mettre en perspective les prélèvements français de colombidés avec ceux réalisés en Europe, les statistiques sur les tableaux de chasse étant trop rares et de surcroît souvent difficilement accessibles. On peut cependant s'autoriser ce type d'approche dans le cas du pigeon ramier et de la tourterelle des bois. Si l'on se réfère à l'étude publiée par Hirschfeld & Heyd (2005), il se prélevait plus de 15 millions de pigeons ramiers dans l'UE vers la fin des années 1990 (à noter que le prélèvement au Royaume-Uni était estimé entre 5 et 7 millions d'individus, mais en incluant également les tirs de destruction hors période de chasse). Si l'on considère que ce prélèvement global est resté stable, alors le prélèvement français représenterait près du tiers du prélèvement européen. Par ailleurs, les données plus récentes disponibles sur les tableaux de chasse (années 2011 à 2013) donnent un prélèvement total cumulé, pour 16 pays de l'UE, d'environ 10 millions d'oiseaux par saison (voir l'**encadré 2** – pays non renseignés : Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, République tchèque, Roumanie, Slovaquie). La France contribuerait alors pour environ 45 % du prélèvement réalisé dans l'UE (et plus probablement de l'ordre de 40 % si l'on inclut les pays non renseignés). Les statistiques cynégétiques compilées dans le nouveau plan d'action international concernant la tourterelle des bois (Fischer *et al.*, 2018) donnent une estimation des prélèvements de cette espèce dans l'UE comprise entre 1 400 000 et 2 200 000 oiseaux. La France prélèverait alors entre 4 et 6 % du

total. Si l'on considère uniquement les prélèvements réalisés sur le couloir de migration européen occidental (incluant la France, l'Espagne, le Portugal et le nord de l'Italie), le prélèvement français représenterait encore moins de 10 % du total. Si l'on se concentre spécifiquement sur la saison de chasse 2013-2014, le prélèvement de tourterelles des bois a été estimé à un peu plus de 820 000 oiseaux

en Espagne et 109 000 au Portugal (Fisher *et al.*, 2016 ; Moreno *et al.*, 2017).

### Remerciements

Nous tenons à remercier Jean-Pierre Arnauduc (Fédération nationale des chasseurs) et Yves Ferrand (ONCFS) pour leurs relectures attentives du manuscrit. ●

#### ► Encadré 2 • Prélèvements de pigeons ramiers estimés dans les pays de l'UE27

| Pays        | Tableaux        | saison                           | Référence   |
|-------------|-----------------|----------------------------------|---|
| Allemagne   | 678 300         | 2011-2012                        | <a href="https://www.bmel-statistik.de/fileadmin/user_upload/010_Jahrbuch/Stat_Jahrbuch_2013.pdf">https://www.bmel-statistik.de/fileadmin/user_upload/010_Jahrbuch/Stat_Jahrbuch_2013.pdf</a>   |
| Autriche    | 14 959          | 2013-2014                        | <a href="http://www.statistik.at/web_en/statistics/agriculture_and_forestry/livestock_animal_production/hunting/index.html">http://www.statistik.at/web_en/statistics/agriculture_and_forestry/livestock_animal_production/hunting/index.html</a>                 |
| Danemark    | 241 600         | 2013-2014                        | <a href="http://dce.au.dk/fileadmin/dce.au.dk/Udgivelser/Notater_2014/Vildtudbyttestatistik_2013_14.pdf">http://dce.au.dk/fileadmin/dce.au.dk/Udgivelser/Notater_2014/Vildtudbyttestatistik_2013_14.pdf</a>   |
| Espagne     | 2 092 725       | 2013-2014                        | <a href="http://www.mapama.gob.es/es/desarrollo-rural/estadisticas/Est_Anual_Caza.aspx">http://www.mapama.gob.es/es/desarrollo-rural/estadisticas/Est_Anual_Caza.aspx</a>   |
| Finlande    | 260 800         | 2013-2014                        | <a href="http://stat.luke.fi/sites/default/files/metsastys_2013_1.pdf">http://stat.luke.fi/sites/default/files/metsastys_2013_1.pdf</a>   |
| France      | 4 926 324       | 2013-2014                        |   |
| Italie      | 1 200 000       | Moyenne de 2012-2013 à 2016-2017 | Sorrenti & Tramontana (2017)  |
| Lettonie    | Infime          |                                  |   |
| Lituanie    | Infime          |                                  |   |
| Luxembourg  | environ 700     | 2013-2014                        | <a href="http://environnement.public.lu/content/dam/environnement/fr/chasse/publications/bulletintechique3/BT3.pdf">http://environnement.public.lu/content/dam/environnement/fr/chasse/publications/bulletintechique3/BT3.pdf</a>                                 |
| Pays-Bas    | 300 000/400 000 | Récent...                        | <a href="https://wbesusterengraetheide.nl/jacht/houtduif/">https://wbesusterengraetheide.nl/jacht/houtduif/</a>   |
| Pologne     | 11 800          | 2013-2014                        | <a href="http://www.czempin.pzlow.pl/palio/html.wmedia?_Instance=pz_www&amp;_Connector=palio&amp;_ID=4255&amp;_Checksum=-469182976">http://www.czempin.pzlow.pl/palio/html.wmedia?_Instance=pz_www&amp;_Connector=palio&amp;_ID=4255&amp;_Checksum=-469182976</a> |
| Portugal    | 174 058         | 2012-2013                        | Com pers. Ana Hora (Instituto da Conservação da Natureza e das Florestas - Divisão de Gestão de Recursos Cinegéticos e Aquícolas)   |
| Royaume-Uni | 1 100 000       | 2012-2013                        | PACEC (2014)  |
| Slovénie    | 0 (non chassée) |                                  |   |
| Suède       | 77 000          | 2013                             | <a href="http://www.viltdata.se/wp-content/uploads/2017/04/Bilaga-Avskjutning.pdf">http://www.viltdata.se/wp-content/uploads/2017/04/Bilaga-Avskjutning.pdf</a>   |

## Bibliographie

- ▶ Aubry, P., Anstett L., Ferrand, Y., Reitz, F., Ruetter, S., Sarasa, M., Arnauduc, J.-P. & Migot, P. 2016. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 2013-2014 – Résultats nationaux. *Faune sauvage* n° 310, supplément central. 8 p.
- ▶ Aubry, P. 2017. Enquêtes sur les tableaux de chasse : pourquoi est-il essentiel d'y répondre, même quand on n'a rien prélevé ? *Faune sauvage* n° 315 : 4-8.
- ▶ BirdLife International. 2015. *Streptopelia turtur*. *The IUCN Red List of Threatened Species 2015*: e.T22690419A60008772.
- ▶ Boutin, J.-M. & Tesson, J.-L. 2000. La tourterelle des bois et la tourterelle turque. In : Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir – Saison 1998/1999. *Faune sauvage, Cahiers techniques* n° 251 : 70-81.
- ▶ Chambolle, P. 1986. Prélèvement cynégétique de tourterelles en France, saison 1983-1984. *Bulletin Mensuel ONC* n° 108 : 50-53.
- ▶ Fisher, I., Ashpole, J., Proud, T. & Marsh, M. (compilers). 2016. Status report for the European Turtle dove (*Streptopelia turtur*). *Report of Actions A6, 8, 9 and 10 under the framework of Project LIFE EuroSAP (LIFE14 PRE UK 002)*. RSPB (unpub. report).
- ▶ Fisher, I., Ashpole, J., Scallan, D., Carboneras, C. & Proud, T. (compilers). 2018. International single species action plan for the conservation of the European Turtle dove *Streptopelia turtur* (2018 to 2028). *European Commission Technical Report xxx-2018*.
- ▶ Hirschfeld, A. & Heyd, A. 2005. Mortality of migratory birds caused by hunting in Europe: Bag statistics and proposals for the conservation of birds and animal welfare. *Berichte zum Vogelschutz* 42: 47-74.
- ▶ Hobson, K., Lormée, H., van Wilgenburg, S., Wassenaar, L. & Boutin, J.-M. 2009. Stable isotopes (D) delineate the origins and migratory connectivity of harvested animals: The case of European Woodpigeons. *Journal of Applied Ecology* 46: 572-581.
- ▶ Lormée, H., Boutin, J.-M. & Aubineau, J. 2000. Le pigeon ramier. In: Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir – Saison 1998/1999. *Faune sauvage, Cahiers techniques* n° 251 : 62-69.
- ▶ Moreno, L., Peach, W. and Arroyo, B. 2017. Do hunting bag changes match the population trends of Turtle Dove? The case of Spain. P. 280, in: E. Bro & M. Guillemain (eds.). *33<sup>rd</sup> IUGB Congress & 14<sup>th</sup> Perdix Symposium abstract book*. ONCFS, Paris.
- ▶ PACEC. 2014. The value of shooting – The economic, environmental, and social benefits of shooting sports in the UK. May 2014, *Rapport*. 128 p.
- ▶ PECBMS. 2013. Population trends of common European breeding birds 2013. Prague (PECBMS, CSO). <http://www.ebcc.info/wpi-images/video/Leaflet2013.pdf>.
- ▶ Roux, D., Lormée, H., Eraud, C. & Boutin, J.-M. 2011. Les populations de colombidés nichant et hivernant en France : tendances d'évolution des espèces les plus communes. *Faune sauvage* n° 293 : 6-9.
- ▶ Roux, D., Eraud, C., Lormée, H., Boutin, J.-M., Tison, L., Landry, P. & Dej, F. 2014. Suivi des populations nicheuses (1996-2014) et hivernantes (2000-2014). Réseau national d'observation « Oiseaux de passage » ONCFS-FNC-FDC. *Rapport interne ONCFS*, octobre 2014. 25 p.
- ▶ Roux, D., Dej, F., Landry, P., Body, G. & Eraud, C. 2015. Suivi des populations nicheuses (1996-2015) et hivernantes (2000-2015). Réseau national d'observation « Oiseaux de passage » ONCFS-FNC-FDC. *Rapport interne ONCFS*, octobre 2015. 26 p.
- ▶ Rouxel, R. & Czajkowski, A. 2004. Le Pigeon Ramier *Columba Palumbus* L. Ed. OMPO. Société de Presse Adour-Pyrénées, Lourdes, France. 212 p.
- ▶ Sorrenti, M. & Tramontana D. 2017. Estimate of Woodpigeon *Columba palumbus* harvest in Italy. *Technical Report*. Migratory Bird Office Federazione Italiana della Caccia. Unpublished.



© S. Bellard/ONCFS